

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2551

21 octobre 2011

SOMMAIRE

Advent Mondo (Luxembourg) S.à r.l.	122422	Manchioneel Investment Holding S.à r.l.	122402
Alaeo Team S.à r.l.	122430	Mark IV Holdings Finance S.C.S.	122421
Ambrew S.A.	122431	Mark IV Holdings S.C.S.	122430
Arcano EIF II S.à r.l.	122439	Marthilor S.à r.l.	122416
BCSP IV Lux Holdings S.à r.l.	122447	Marthilux S.à r.l.	122418
Boréal Consulting	122439	MSREF VI Skylar S.à r.l.	122406
Casa I Lux S.à r.l.	122402	NATIXIS Luxembourg Investissements	122402
Credit Suisse Real Estate Fund Internatio- nal (Luxembourg) Holding S.A.	122447	Nice Merchandise SA	122430
Element Six Abrasives Holdings S.à r.l. ...	122448	Nomade Distribution SA	122447
Elinar Group S.à r.l.	122407	Office Portfolio Minerva I Sàrl	122422
European Commodity Clearing Luxem- bourg S.à r.l.	122448	PEF IV Investments S.à r.l.	122427
FinEsse S.A.	122421	Pirson Contractors S.A.	122404
First Atlas (IX) Lux S.A.	122448	Pirson Contractors S.A.	122404
FOP Cogest S.A.	122430	Recherche et Investissements Internatio- naux	122421
FOP Emeraude S.A.	122430	SECOLUX Management	122404
Foresight VCT (Lux) 2 S.à r.l.	122448	Sequoia S.à.r.l.	122405
FS Invest S.à r.l.	122448	Software Luxembourg (Holdco 2) S.à. r.l.	122422
GabroRealConstruct	122407	Summit Partners VP-B S.à r.l.	122406
GS van Gogh Lux II S.à r.l.	122429	Unicapital Investments III (Management) S.A.	122405
GS van Gogh Lux I S.à r.l.	122429	Unicapital Investments II (Management) S.A.	122403
H&F Sensor Lux 2 S.à r.l.	122402	Unicapital Investments IV (Management) S.A.	122405
Immo Construct Wiltz S.A.	122407	Waterways S.A.	122406
Institutional Investment Partners S.à r.l.	122422	Wento Holdings S.à r.l.	122427
Keyser Söze S.à r.l.	122407		
Lochmore	122431		
Luks A.G.	122431		
Luz S.A.	122416		

H&F Sensor Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 144.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 140.978.

Il est à noter que le siège social de l'associé H&F Sensor Lux 1 Sarl est désormais situé au 412 F route d'Esch, L-1030 Luxembourg et non plus au 8-10 Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 02 septembre 2011.

Pour H&F Sensor Lux 2 S.à r.l.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011123775/15.

(110142491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Casa I Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 163.111.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 62495 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011123139/10.

(110141729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Manchioneel Investment Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 162.210.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 1^{er} septembre 2011.

Référence de publication: 2011123279/10.

(110141694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

NATIXIS Luxembourg Investissements, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 107.132.

L'an deux mille onze, le quinze juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «NATIXIS LUXEMBOURG INVESTISSEMENTS», ayant son siège social à Luxembourg, 41, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 107132, constituée suivant acte notarié en date du 10 février 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 781 du 4 août 2005. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 26 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1356 du 14 juillet 2009.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Eric Biren, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Fabrice Léonard, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Aline Dreyer, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

1. Modification de la date de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra désormais le quatrième jeudi du mois d'avril à 11 heures.

2. Modification afférente de la première phrase de l'article 10 des statuts.

3. Mise à jour des statuts afin de les mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 25 août 2006.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra désormais le quatrième jeudi du mois d'avril à 11 heures.

En conséquence, la première phrase de l'article 10 des statuts est modifiée et aura désormais la teneur suivante:

Art. 10. (première phrase). «L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année au siège social de la Société ou à l'endroit indiqué dans les convocations le quatrième jeudi du mois d'avril à 11 heures.»

L'assemblée générale annuelle se tiendra à cette date pour la première fois 2012.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de mettre à jour les statuts de la société afin de les mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 25 août 2006.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 6, le troisième et quatrième alinéas de l'article 7 des statuts sont modifiés comme suit:

Art. 6. (premier alinéa). «La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires, rééligibles et toujours révocables par elle. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.»

Art. 7. (quatrième alinéa). «La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur unique ou soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.»

L'assemblée générale décide de supprimer la deuxième phrase du troisième alinéa de l'article 7 des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: E. BIREN, F. LEONARD, A. DREYER, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9649. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): T. THOMA.

Référence de publication: 2011123299/67.

(110141879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Unicapital Investments II (Management) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.606.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le vendredi 29 avril 2011 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a approuvé la nomination de M. Christian Soguel au poste d'Administrateur depuis le 16 décembre 2010.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat des Administrateurs suivants:

- Bernard Sabrier, 8C Avenue de Champel, CH-1211 Genève 12
- Gérard Pfauwadel, 8C Avenue de Champel, CH-1211 Genève 12
- Hanspeter Bader, 8C Avenue de Champel, CH-1211 Genève 12
- Christophe de Dardel, 8C Avenue de Champel, CH-1211 Genève 12
- Christian Soguel, 60 rue des Acacias. CH-1211 Genève 73

pour une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2012.

3. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé, PricewaterhouseCoopers S.A., pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2012.

Référence de publication: 2011123408/21.

(110141735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Pirson Contractors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 21A-21B, Stawelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 53.660.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 4 mai 2011

Le Conseil d'Administration décide d'appeler à la fonction d'administrateur-délégué Monsieur Claude PIRSON, demeurant à CH-6315 OBERAGERI Gulmstrasse 57. Son mandat prendra fin à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011123336/13.

(110141643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Pirson Contractors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 21A-21B, Stawelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 53.660.

—
Extrait des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 4 mai 2011

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Marcel COSTES, demeurant à B-4000 LIEGE, rue Dartois 30, de son mandat d'administrateur de la société.

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Claude Maximilien PIRSON, demeurant à L-5570 REMICH, route de Stadtbredimus 21 en qualité de nouvel administrateur de la société. Son mandat prendra fin à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013.

L'assemblée Générale décide de nommer la société PricewaterhouseCoopres S.à.r.l. dont le siège social est établi à L-1014 Luxembourg, route d'Esch 400 en qualité de Réviseur des comptes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011123337/18.

(110141643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

SECOLUX Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 101.092.

—
Dorénavant, l'adresse de M. Paul STIEVENART, administrateur et délégué à la gestion journalière de la société Secolux Management est L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Luxembourg, le 31 août 2011.

Référence de publication: 2011123374/10.

(110142090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Sequoia S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 6, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 135.203.

—
EXTRAIT

Faisant suite au décès de Maître Charles Ossola en date du 23 juin 2011, les associés de la société ont décidé par une résolution écrite prise en date du 30 août 2011 de nommer comme nouveau gérant Maître Olivia Kirsch, née le 11 juillet 1973 à Uccle (B), résidant professionnellement à L-1836 Luxembourg, 23 rue Jean Jaurès, pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SEQUOIA S.à r.l.

Référence de publication: 2011123379/13.

(110142075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Unicapital Investments III (Management) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.360.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le vendredi 29 avril 2011 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a approuvé la nomination de M. Christian Soguel au poste d'Administrateur depuis le 16 décembre 2010.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat des Administrateurs suivants :

- Bernard Sabrier, 8C Avenue de Champel, CH-1211 Genève 12
- Gérard Pfauwadel, 8C Avenue de Champel, CH-1211 Genève 12
- Hanspeter Bader, 8C Avenue de Champel, CH-1211 Genève 12
- Christophe de Dardel, 8C Avenue de Champel, CH-1211 Genève 12
- Christian Soguel, 60 rue des Acacias. CH-1211 Genève 73

pour une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2012.

3. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé, PricewaterhouseCoopers S.A., pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2012.

Référence de publication: 2011123410/21.

(110141734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Unicapital Investments IV (Management) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.108.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le vendredi 29 avril 2011 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit le mandat des Administrateurs suivants:

- Bernard Sabrier, 8C Avenue de Champel, CH-1211 Genève 12
- Gérard Pfauwadel, 8C Avenue de Champel, CH-1211 Genève 12
- Hanspeter Bader, 8C Avenue de Champel, CH-1211 Genève 12

pour une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2012.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé, PricewaterhouseCoopers S.A., pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2012.

Référence de publication: 2011123411/17.

(110141733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Summit Partners VP-B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 128.628.

—
EXTRAIT

Il résulte de résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1^{er} septembre 2011 que Mme Laetitia Jolival, née le 29 mai 1984 à Thionville (France), ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, a été nommée gérant B de la Société en remplacement du gérant B démissionnaire Séverine Lambert.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2011123961/16.

(110142495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Waterways S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 85.234.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2011

L'Assemblée décide, à l'unanimité des voix de:

renommer aux fonctions d'administrateurs:

Freddy Bracke,

Michel Jadot,

Ludovicus Renders;

nommer comme nouvel administrateur

Paul Traen, Courtier maritime, demeurant 4, rue Joseph SAX L-2515 Luxembourg;

Renommer le réviseur d'entreprises agréé

BDO AUDIT S.A.

Tous les mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

CERTIFIE CONFORME

M. Jadot / F. Bracke

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011123417/21.

(110142086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

MSREF VI Skylar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 124.800.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation en date du 10 août 2011 que la Société ayant son siège social au 64 avenue de la liberté, 1930 Luxembourg, constituée suivant acte de Me Joseph Elvinger, le 2 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 8 mai 2007, sous le numéro 809, a été clôturée et que par conséquence la Société est dissoute.

Les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans, à partir de la date de la publication des présentes dans le Mémorial, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, à l'adresse suivante:

64, avenue de la liberté, L-1930 Luxembourg.
Luxembourg, le 30 août 2011.
Référence de publication: 2011123503/19.

Martijn Bosch.

(110141738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

**GabroRealConstruct, Société Anonyme,
(anc. Immo Construct Wiltz S.A.).**

Siège social: L-9570 Wiltz, 20, rue des Tondeurs.
R.C.S. Luxembourg B 142.911.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 31 mai 2011.

Pour la société

Anja HOLTZ

Le notaire

Référence de publication: 2011124451/14.

(110142051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Keyser Söze S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1240 Luxembourg, 18, rue Charles Bernhoeft.
R.C.S. Luxembourg B 156.978.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011124564/9.

(110143197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Elinar Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 163.046.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the fourth of August.

Before Us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

CONSEL LIMITED, a limited liability company established and existing under the laws of Hong Kong, having its registered office at 11/F, Ka Wah Bank Centre, 232 Des Voeux Road Central, Hong Kong, the registered with the Hong Kong Companies Register under number 1625185, and

Elinar Holding Company, a public joint stock company, established and existing under the laws of the Russian Federation, having its registered office at Village Ateptsevo, Naro-Fominsk district, 143322, Moscow Region, the Russian Federation,

here represented by Mr. Richard Fauvel, employee, having his professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of two (2) proxies given on August 2, 2011.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There exists a private limited liability company under the name of "Elinar Group S.à r.l.", which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles).

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities and patents developed. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which are liable to promote their development.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Manager (as defined below) or the Board of Managers (as defined below), respectively by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 5. The subscribed share capital is set at ten million nine hundred seventy thousand Euro (EUR 10.970.000,00) represented by one hundred five thousand nine hundred thirty-four (105.934) class A shares (the Class A Shares) and ten million eight hundred sixty-four thousand sixty-six (10.864.066) class B shares (the Class B Shares) with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each.

The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law and the Articles.

The Class A shares grant a specific right to the Class A Share holder to appoint and dismiss one (1) Category A Manager and one (1) Category B Manager, representing together the majority at the Board of Managers. The dismissal may happen at any time with or without cause.

Art. 6. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 7. Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 8. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with article 189 of the Law.

Art. 9. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.

Art. 10. The Company is managed by one (hereinafter, the Sole Manager) or more managers. If several managers have been appointed, they constitute a board of managers (hereinafter, the Board of Managers) split into category A managers (the Category A Managers) and category B managers (the Category B Managers). The manager(s) need not be shareholders.

Art. 11. In dealing with third parties, the Sole Manager or the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Sole Manager or the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of one (1) Category A Manager and one (1) Category B Manager.

The Sole Manager or the Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. The Sole Manager or the Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two (2) managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers.

A manager may be represented at the Board of Managers by another manager, and a manager may represent several managers.

The Board of Managers may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxy and with at least the presence of one Category A Manager and one Category B Manager, and any decisions taken by the Board of Managers shall require a simple majority, including at least the favorable vote of one Category A Manager and one Category B manager.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

The Sole Manager or the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

Art. 13. The manager(s) assume(s), by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by her/him/them in the name of the Company.

Art. 14. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

Art. 16. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established, and the Sole Manager or the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with the last paragraph of Article 17.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st December 2011.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the ten million nine hundred seventy thousand (10.970.000) shares have been subscribed and fully paid up in nominal value as follows:

CONSEL LIMITED, prenamed, declares to subscribe for one hundred five thousand nine hundred thirty-four (105.934) Class A Shares by contribution in cash in the amount of one hundred five thousand nine hundred thirty-four Euro (EUR 105.934,00); and

Elinar Holding Company, prenamed, declares to subscribe for ten million eight hundred sixty-four thousand sixty-six (10.864.066) Class B Shares, by contribution in kind, consisting in (the Contributed Shares):

two million four hundred ninety-three thousand seven hundred forty-nine (2.493.749) shares of Cogebi S.A., a joint stock company established and existing under the laws of the Kingdom of Belgium, with registered office at Jozef Huysmanslaan 65, 1651 Beersel, Kingdom of Belgium, representing seventy-four point ninety-nine percent (74.99%) of the share capital of Cogebi S.A.;

three hundred thousand (300.000) shares of ZEIM Elinar, a joint stock company incorporated and existing under the laws of the Russian Federation, with registered office at Village Ateptsevo, Naro-Fominsk district, 143322, Moscow Region, the Russian Federation, representing one hundred percent (100%) of the share capital of ZEIM Elinar;

all its participatory interests in Elinar Holding Company, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the Russian Federation, with registered office at Village Ateptsevo, Naro-Fominsk district, 143322, Moscow Region, the Russian Federation, representing one hundred percent (100%) of the share capital of Elinar Holding Company;

sixty-six thousand one hundred and eighty-five (66.185) shares of Astrakhan Steklovolokno, a public joint stock company incorporated and existing under the laws of the Russian Federation, with registered office at Latysheva Street, 8, 416602, Astrakhan, the Russian Federation, representing thirty-five point zero seven percent (35.07%) of the share capital of Astrakhan Steklovolokno;

all its participatory interests in SF Khimpromservis, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the Russian Federation, with registered office at Latysheva Street, 8, 416602 Astrakhan, the Russian Federation, representing forty-nine percent (49%) of the share capital of SF Khimpromservis;

five hundred four thousand two hundred forty-five (504.245) shares of Vladimir film plant, an Open Joint Stock Company incorporated and existing under the laws of the Russian Federation, with registered office at 3, Krasnoselkaya Street, 600018 Vladimir, the Russian Federation, representing seventy-five point one percent (75.10%) of the share capital of Vladimir Film Plant;

all its participatory interests in Elinar Agro, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the Russian Federation, with registered office at Ateptsevo village, Naro-Fominsk district, 143322, Moscow Region, the Russian Federation, representing forty-nine percent (49%) of the share capital of Elinar Agro;

all its participatory interests in Narpromrazvitie, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the Russian Federation, with registered office at Village Ateptsevo, Naro-Fominsk district, 143322, Moscow Region, the Russian Federation, representing ninety-seven percent (97%) of the share capital of Narpromrazvitie;

one hundred five thousand eight hundred sixty-one (105.861) shares of Elinar Broiler, a Closed Joint Stock Company incorporated and existing under the laws of the Russian Federation, with registered office at Village Novaya Olkhovka, Naro-Fominsky district, 143325 Moscow Region, the Russian Federation, representing one hundred percent (100%) of the share capital of Elinar Broiler.

(The companies listed above being hereinafter referred to as the Contributed Companies and their shares contributed are hereinafter referred to as the Contributed Shares).

The amount of one hundred five thousand nine hundred thirty-four Euro (EUR 105.934,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

The total value of the contribution in kind is declared by Elinar Holding Company, prenamed, to be of ten million eight hundred sixty-four thousand sixty-six Euro (EUR 10.864.066), which valuation is accepted by the Company.

Evidence of the contribution's existence and Value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by:

- a certified copy of the shareholders' register and/or a certified copy of the extract of the Uniform State Register of the Legal Entities of the Contributed Companies;

- a contribution declaration of Elinar Holding Company, prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Shares.

Effective implementation of the contribution in kind

Elinar Holding Company, prenamed, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Contributed Shares and possesses the power to dispose of them, them being legally and conventionally freely transferable;
- the Contributed Shares have consequently not been transferred and no legal or natural person other than Elinar Holding Company, prenamed, is entitled to any rights as to the Contributed Shares;
- all further formalities are in course in order to duly carry out and formalize the contribution and to render it effective anywhere and toward any third party.

Report of the Company's managers

The report of the managers of the Company, annexed to the present deed, attests that the directors of the Company, acknowledging having been informed beforehand of the extent of their responsibility, legally bound as directors of the Company owing the above described contribution in kind, expressly agree with its description, with its valuation and confirm the validity of the subscription and payment.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at five thousand two hundred euro (€ 5,200.-).

Resolutions of the shareholders

The shareholder have taken the following resolutions

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A

- Mr. Christophe Davezac, born on February 14, 1964 in Cahors, France, employee, professionally residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Ms. Sandra Ansay, born on August 13, 1974 in Saint-Mard, Belgium, professionally residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Category B

- Mr. Igor Kuimov, born on July 3, 1952 in Tver, Russian Federation, professionally residing at Rechnaya St. 7 apt. 54, Village Ateptsevo, Naro-Fominsky District, Moscow Region, Russian Federation.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of a Board of Managers, by the joint signature of Category A Manager and one Category B Manager.

2. The address of the Company is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quatre Août.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARUS:

CONSEL LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois de Hong Kong, ayant son siège social au 11/F, Ka Wah Bank Centre, 232 Des Voeux Road Central, Hong Kong, enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Hong Kong sous le numéro 1625185,

Elinar Holding Company, une Société Anonyme Publique, constituée et existent sous les lois de la Fédération de Russie, ayant son siège social au Village Ateptsevo, district de Naro-Fominsk, 143322, Région de Moscou, Fédération de Russie, ici représenté par M. Richard Fauvel, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée le 2 août 2011.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêtés les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Elinar Group S.à r.l." qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts).

Art. 2. La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, au grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets. La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou entités liées).

En général, la Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui favorisent son développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision du Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale extraordinaires des associés, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social de la Société s'élève à dix millions neuf cent soixante-dix mille Euro (EUR 10.970.000,00) représenté par cent cinq mille neuf cent trente-quatre (105.934) parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A) et dix millions huit cent soixante-quatre mille soixante-six (10.864.066) parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B) d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune.

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi et les Statuts.

Les Parts Sociales de Classe A confèrent à leur propriétaire un droit de nommer et révoquer un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B, représentant à eux deux la majorité au Conseil de Gérance. La révocation peut avoir lieu à tout moment avec ou sans motif.

Art. 6. Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, conformément à l'article 14 des Statuts.

Art. 7. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 8. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que conformément à l'article 189 de la Loi.

Art. 9. La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 10. La Société est gérée par un (ci-après, le Gérant Unique) ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (ci-après, le Conseil de Gérance), composé d'au moins trois (3) gérants divisés en deux (2) catégories, nommés respectivement "Gérants de Catégorie A" et "Gérants de Catégorie B". Le(s) gérant(s) ne doit(vent) pas obligatoirement être associé(s).

Art. 11. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Art. 12. Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire, gérant ou non, associé ou non.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux (2) gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Il est donné à tous les gérants un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil de Gérance, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Un gérant de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil de Gérance, et un gérant de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs gérants de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B; et toute décision du Conseil de Gérance ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Art. 13. Le(s) gérant(s) ne contractent à raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

Art. 17. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui déterminent leurs pouvoirs et rémunération.

Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux associés se fait en application du dernier alinéa de l'Article 17.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2011.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, dix millions neuf cent soixante-dix mille (10.970.000) parts sociales ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale comme suit:

CONSEL LIMITED, susnommée, déclare souscrire pour cent cinq mille neuf cent trente-quatre (105.934) parts Sociales de Classe A par un apport en numéraire d'une valeur totale de cent cinq mille neuf cent trente-quatre Euro (EUR 105.934,00); et

Elinar Holding Company, susnommée, déclare souscrire pour dix millions huit cent soixante-quatre mille soixante-six (10.864.066) parts Sociales de Classe B par un apport nature consistant en (the Parts Sociales Apportées):

deux millions quatre cent quatre-vingt-treize mille sept cent quarante-neuf (2.493.749) parts sociales de Cogebi S.A., une société anonyme constituée et existant sous les lois du Royaume de Belgique, ayant son siège sociale au Jozef Huysmanslaan 65, 1651 Beersel, Royaume de Belgique et enregistrée sous le numéro 0873.043.946, représentant soixante-quatorze point quatre-vingt-dix-neuf pourcent (74.99%) du capital social de Cogebi S.A..

trois cent mille (300.000) parts sociales de ZEIM Elinar, une société anonyme constituée et existent sous les lois de la Fédération de Russie, ayant son siège social au Village Ateptsevo, district de Naro-Fominsk, 143322, Région de Moscou Fédération de Russie, représentant cent pourcent (100%) du capital social de ZEIM Elinar;

ses intérêts participatifs détenus dans Elinar Holding Company, une société à responsabilité limitée constituée et existent sous les lois de la Fédération de Russie, ayant son siège social au Village Ateptsevo, district de Naro-Fominsk, 143322, Région de Moscou Fédération de Russie, représentant cent pourcent (100%) du capital social d'Elinar Holding Company;

soixante-six mille cent quatre-vingt-cinq (66.185) parts sociales d'Astrakhan Steklovolonko, une société anonyme publique constituée et existent sous les lois de la Fédération de Russie, ayant son siège social au 8, rue Latysheva, 416602, Astrakhan, Fédération de Russie, représentant trente-cinq point zéro sept pourcent (35.07%) du capital social d'Astrakhan Steklovolonko;

ses intérêts participatifs détenus dans SF Khimpromservis, une société à responsabilité limitée constituée et existent sous les lois de la Fédération de Russie, ayant son siège social au 8, rue Latysheva, 414056, Astrakhan, Fédération de Russie, représentant quarante-neuf pourcent (49%) du capital social de SF Khimpromservis;

cinq cent quatre mille deux cent quarante-cinq (504.245) parts sociales de Vladimir film plant, une société anonyme ouverte constituée et existent sous les lois de la Fédération de Russie, ayant son siège social au 3, rue Krasnoselskaya, 600018 Vladimir, Fédération de Russie, représentant soixante-quinze point dix pourcent (75.10%) du capital social de Vladimir film plant;

ses intérêts participatifs détenus dans Elinar Agro, une société à responsabilité limitée constituée et existent sous les lois de la Fédération de Russie, ayant son siège social au Village Ateptsevo, district de Naro-Fominsk, 143322, Région de Moscou Fédération de Russie, représentant quarante-neuf pourcent (49%) du capital social d'Elinar Agro;

ses intérêts participatifs détenus dans Narpromrazvitie, une société à responsabilité limitée constituée et existent sous les lois de la Fédération de Russie, ayant son siège social au Village Ateptsevo, district de Naro-Fominsk, 143322, Région de Moscou Fédération de Russie, représentant quatre-vingt-dix-sept pourcent (97%) du capital social de Narpromrazvitie;

cent cinq mille huit cent soixante et un (105.861) parts sociales d'Elinar Broiler, une Société Anonyme Fermée, constituée et existent sous les lois de la Fédération de Russie, ayant son siège social au Village Novaya Olkhovka, district de

Naro-Fominsky, 143325 Region de Moscou, Fédération de Russie, représentant cent pourcent (100%) du capital social d'Elinar Broiler;

(Les sociétés listées au dessus, sont ci-après définies comme les Sociétés Apportées et leurs parts sociales contribuées ci-après sont définies comme les Parts Sociales Apportées).

Le montant de cent cinq mille neuf cent trente-quatre Euro (EUR 105.934,00) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

La valeur totale de l'apport en nature, est déclarée par Elinar Holding Company, susnommée, être de dix millions huit cent soixante-quatre mille soixante-six Euro (EUR 10.864.066,00).

Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par:

- une copie certifiée du registre des actionnaires et/ou un extrait certifié du Registre des Entités Légales de L'Etat Uniforme des Sociétés Apportées;
- une déclaration d'apport de Elinar Holding Company, susnommée, certifiant qu'il est propriétaire sans restriction des Parts Sociales Apportées.

Réalisation effective de l'apport

Elinar Holding Company, susnommée, par son mandataire, déclare que:

- il est seule propriétaire sans restriction des Parts Sociales Apportées et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;
- les Parts Sociales Apportées n'ont pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que Elinar Holding Company, prénommé, ne détient de droit sur ces Parts Sociales Apportées;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation des Parts Sociales Apportées aux fins d'effectuer sa conversion.

Rapport des gérants de la Société

Le rapport des gérants de la Société, annexé aux présentes, atteste que les gérants de la Société, reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérant de la Société à raison de l'apport en nature décrit plus haut, marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirment la validité des souscriptions et libération.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ cinq mille deux cents euros (€ 5.200,-).

Décisions des associés

Les résolutions suivantes sont prises par les associés:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Catégorie A

- Monsieur Christophe Davezac, né le 14 février 1964, à Cahors, France, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;
- Madame Sandra Ansay, née le 13 août 1974 in Saint-Mard, Belgique, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Catégorie B

- Monsieur Igor Kuimov, né le 3 juillet 1952, à Tver, Fédération de Russie, résidant professionnellement au Rechnaya St. 7 apt. 54, Village Ateptsevo, District de Naro-Fominsky, Région de Moscou, Fédération de Russie.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature individuelle du Gérant Unique ou, en présence d'un Conseil de Gérance, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

2. L'adresse du siège social est fixée au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé Fauvel, Kessler
Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 août 2011. Relation: EAC/2011/10845. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2011119361/469.

(110137409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Luz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 162.259.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2011 a nommé avec effet immédiat un nouvel administrateur de la Société, à savoir:

- Monsieur Koenraad LIZEN, administrateur de sociétés, demeurant à Brialmontlei 38/40, 2018 Antwerpen, Belgique, aux fonctions d'administrateur.

Son mandat prendra fin en même temps que celui des autres administrateurs, lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

Luxembourg, le 6 septembre 2011.

Pour LUZ SA

Société anonyme

Référence de publication: 2011124786/17.

(110143417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2011.

Marthilor S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.216.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 159.258.

—
In the year two thousand and eleven, on the twenty-sixth day of August.

Before Us Maître Edouard Delosch, notary, residing at Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Marthilor S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of two million two hundred sixteen thousand five hundred euro (EUR 2,216,500.-), incorporated on 18 February 2011 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 25 May 2011 number 1107, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159.258 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary, dated 22 June 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was declared open at 2.45 p.m. by Mr Mirko DIETZ, private employee, with professional address in Luxembourg in the chair, who appointed as secretary Ms Jennifer FERRAND, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Andreas DEMMEL, private employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda

1 To appoint Mr Simon Barnes as new statutory manager of the Company for an unlimited period.

2 To amend article 9 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the appointment of Mr Simon Barnes as new statutory manager of the Company.

3 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda. That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to appoint Mr Simon Barnes as new statutory manager of the Company for an unlimited period.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend the first and second paragraphs of article 9 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolution. Said paragraphs will from now on read as follows:

“ **Art. 9. Managers.** The Company shall be managed by (i) Mirko Dietz, (ii) Stephan Illenberger, (iii) Andreas Georg Christian Demmel, (iv) Thierry Denoyel and (v) Simon Barnes.

Mirko Dietz, Stephan Illenberger, Andreas Georg Christian Demmel, Thierry Denoyel and Simon Barnes are together referred hereinafter as the “Managers” or the “Board of Managers.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand euro (EUR 1,000.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned at 3.00 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-sixième jour d'août.

Par-devant Nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg, s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés de Marthilor S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de deux millions deux cent seize mille cinq cents euros (EUR 2.216.500.-), constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 8 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1107 du 25 mai 2011, et enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.258 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 22 juin 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 14.45 heures sous la présidence de Monsieur Mirko DIETZ, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Mme Jennifer FERRAND, employée privée, domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Monsieur Andreas DEMMEL, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1 Nomination de M. Simon Barnes en tant que nouveau gérant statutaire de la Société pour une durée illimitée.

2 Modification de l'article 9 des statuts de la Société afin de refléter la nomination de M. Simon Barnes en tant que nouveau gérant statutaire de la Société.

3 Divers.

(ii) Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales détenues par les associés, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée

par les associés présents, les mandataires des associés représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

(iii) Que les procurations des associés représentés, après avoir été signées par les associés, les membres bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les associés présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de nommer M. Simon Barnes en tant que nouveau gérant statutaire de la Société pour une durée illimitée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de modifier les alinéas premier et deuxième de l'article 9 des statuts de la Société afin de refléter la résolution ci-dessus. Lesdits alinéas seront dorénavant rédigés comme suit:

" **Art. 9. Gestion.** La Société sera gérée par (i) Mirko Dietz, (ii) Stephan Illenberger, (iii) Andreas Georg Christian Demmel, (iv) Thierry Denoyel et (v) Simon Barnes.

Mirko Dietz, Stephan Illenberger, Andreas Georg Christian Demmel, Thierry Denoyel et Simon Barnes ensemble sont nommés ci-après les "Gérants" ou le "Conseil de Gérance".

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.00 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. Dietz, J. Ferrand, A. Demmel, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 30 août 2011. Relation: RED/2011/1823. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Releveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 30 août 2011.

Référence de publication: 2011123839/122.

(110142756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Marthilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.899.300,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 161.942.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-sixth day of August, before us Maître Edouard Delosch, notary, residing at Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg, was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Marthilux S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of sixteen million eight hundred ninety-nine thousand three hundred euro (EUR 16,899,300.-), incorporated on 21 June 2011 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.942 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The meeting was declared open at 2.30 p.m. by Mr Mirko DIETZ, private employee, with professional address in Luxembourg in the chair, who appointed as secretary Ms Jennifer FERRAND, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Andreas DEMMEL, private employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda

1 To appoint Mr Simon Barnes as new statutory manager of the Company for an unlimited period.

2 To amend article 9 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the appointment of Mr Simon Barnes as new statutory manager of the Company.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to appoint Mr Simon Barnes as new statutory manager of the Company for an unlimited period.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend the first and second paragraphs of article 9 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolution. Said paragraphs will from now on read as follows:

“ **Art. 9. Managers.** The Company shall be managed by (i) Mirko Dietz, (ii) Stephan Illenberger, (iii) Andreas Georg Christian Demmel, (iv) Thierry Denoyel and (v) Simon Barnes.

Mirko Dietz, Stephan Illenberger, Andreas Georg Christian Demmel, Thierry Denoyel and Simon Barnes are together referred hereinafter as the “Managers” or the “Board of Managers.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand euro (EUR 1,000.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned at 2.45 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-sixième jour d'août.

Par-devant Nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg, s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés de Marthilux S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de seize millions huit cent quatre-vingtdix-neuf mille trois cents euros (EUR 16.899.300,-), constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 21 juin 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.942 (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Monsieur Mirko DIETZ, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Mme Jennifer FERRAND, employée privée, domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Monsieur Andreas DEMMEL, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1 Nomination de M. Simon Barnes en tant que nouveau gérant statutaire de la Société pour une durée illimitée.

2 Modification de l'article 9 des statuts de la Société afin de refléter la nomination de M. Simon Barnes en tant que nouveau gérant statutaire de la Société.

(ii) Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales détenues par les associés, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

(iii) Que les procurations des associés représentés, après avoir été signées par les associés, les membres bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les associés présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de nommer M. Simon Barnes en tant que nouveau gérant statutaire de la Société pour une durée illimitée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de modifier les alinéas premier et deuxième de l'article 9 des statuts de la Société afin de refléter la résolution ci-dessus. Lesdits alinéas seront dorénavant rédigés comme suit:

" **Art. 9. Gestion.** La Société sera gérée par (i) Mirko Dietz, (ii) Stephan Illenberger, (iii) Andreas Georg Christian Demmel, (iv) Thierry Denoyel et (v) Simon Barnes.

Mirko Dietz, Stephan Illenberger, Andreas Georg Christian Demmel, Thierry Denoyel et Simon Barnes ensemble sont nommés ci-après les "Gérants" ou le "Conseil de Gérance".

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à mille euros (EUR 1.000,).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.45 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. Dietz, J. Ferrand, A. Demmel, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 30 août 2011. Relation: RED/2011/1824. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 30 août 2011.

Référence de publication: 2011123840/118.

(110142755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

R.I.I. S.A., Recherche et Investissements Internationaux, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 32.561.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour RECHERCHE ET INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX, en abrégé R.I.I. S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.*

Référence de publication: 2011123928/11.

(110142514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Mark IV Holdings Finance S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 70.400.

1. Le gérant, Monsieur Mark Barberio né le 26 mai 1962 à New York, Etats-Unis d'Amérique, voit son siège du 64, Meadow Spring Lane E. Amherst, 14051 Amherst, New York, aux Etats-Unis d'Amérique au 501 John James Audubon Parkway, One Town Center, 14226 Amherst, New York, aux Etats-Unis d'Amérique, à partir du 30 août 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.
Signatures
Agent Domiciliaire*

Référence de publication: 2011124034/19.

(110141657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

FinEsse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 137.317.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société Finesse S.A s'est tenue à Luxembourg le 16 août 2011.

Omissis

Sixième résolution:

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs déjà en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Elle décide également de remplacer le commissaire aux comptes Oreste Severgnini par la société Finsev SA, avec siège social au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B. 103.749.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 16 août 2011.

*Pour copie conforme
Pour le conseil d'administration
Marco Sterzi
Administrateur*

Référence de publication: 2011124021/22.

(110141691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Software Luxembourg (Holdco 2) S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 900.495,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.183.

Il est à noter que le siège social de l'associé Software Luxembourg (Holdco 1) Sàrl est désormais situé au 412 F route d'Esch, L-1030 Luxembourg et non plus au 8-10 Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 02 septembre 2011.

Pour Software Luxembourg (Holdco 2) S.à r.l.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011123935/15.

(110142490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Institutional Investment Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 158.271.

Die Institutional Investment Partners GmbH, Frankfurt am Main (im Folgenden „die Gesellschafterin“) ist alleinige Gesellschafterin der Institutional Investment Partners S.à r.l., Munsbach (im Folgenden „die Gesellschaft“). Als gesetzliche Vertreter der Gesellschafterin treffen wir folgende Beschlüsse:

- Alwin Beifuß, Wiesenstraße 14,65597 Hünfelden, geb. 17.11.1955, wird als Mitglied der Geschäftsführung der Gesellschaft abberufen

Gleichzeitig bestellen wir folgende Personen zu Mitgliedern der Geschäftsführung der Gesellschaft:

- Georg Klusak, Kleinschmidtstraße 22, 60431 Frankfurt am Main, geb. 22.09.1963

- Anne Keilholz, Wiesbadener Straße 90, 61462 Königstein, geb. 09.07.1966

- Marco Heim, 22 Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, geb. 07.09.1974

Den 14. April 2011.

Jörg Homann / Georg Klusak.

Référence de publication: 2011125021/17.

(110143301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Advent Mondo (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 161.720.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124170/10.

(110143017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Office Portfolio Minerva I Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.178.368,93.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 135.148.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth of August,

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

(1) Project Minerva Properties S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 134.788, holder of 350,745 (three hundred fifty thousand seven hundred forty-five) Class A shares of the Company,

hereby represented by Mister Raymond THILL, maître en droit, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo,

by virtue of a proxy given under private seal on 24th August 2011;

(2) German Retail Portfolio 2, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.968, holder of 10,050 (ten thousand fifty) Class B shares and 1,649,205 (one million six hundred forty-nine thousand two hundred five) Class C shares of the Company,

hereby represented by Mister Raymond THILL, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal given on 25th August 2011;

Such proxies after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearing parties are the shareholders of Office Portfolio Minerva I SARL, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet in L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 135.148, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, on 14 December 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 314 on 06 February 2008.

The articles of Association have been amended several times and for the last time by a deed of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg dated 22 July 2009, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2063 on 21 October 2009 (the Company).

II. That the three hundred and fifty thousand seven hundred and forty-five (350,745) A Shares of the Company having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, ten thousand and fifty (10,050) B Shares of the Company having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each and one million six hundred and forty-nine thousand two hundred and five (1,649,205) C Shares of the Company having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this extraordinary general meeting, no convening notices were necessary. All the shareholders have given their unanimous consent to the capital increase.

The Meeting is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million one hundred fifty-eight thousand two hundred sixty-eight euro and ninety-three cents (EUR 1,158,268.93) in order to bring the share capital from its present amount of twenty thousand one hundred euro (EUR 20,100), represented by three hundred fifty thousand seven hundred forty-five (350,745) class A shares, ten thousand fifty (10,050) class B shares and one million six hundred forty-nine thousand two hundred five (1,649,205) class C shares of the Company having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, to one million one hundred seventy-eight thousand three hundred sixty-eight euro and ninety-three cents (EUR 1,178,368.93), by way of the issue of twenty million two hundred eleven thousand seven hundred ninety-three (20,211,793) new class A shares and five hundred seventy-nine thousand one hundred thirty-four (579,134) new class B shares and ninety-five million thirty-five thousand nine hundred sixty-six (95,035,966) new class C shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0,01) each;

3. Subscription for and payment of the share capital increase specified in item 2. above.

4. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and Ms Ramona Dass and Mr Mark Hatherly to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the partners represented considering them as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance. The shareholders give their unanimous consent to the capital increase.

Second resolution

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of one million one hundred fifty-eight thousand two hundred sixty-eight euro and ninety-three cents (EUR 1,158,268.93) in order to

bring the share capital from its present amount of twenty thousand one hundred euro (EUR 20,100), represented by three hundred fifty thousand seven hundred forty-five (350,745) class A shares, ten thousand fifty (10,050) class B shares and one million six hundred forty-nine thousand two hundred and five (1,649,205) class C shares of the Company having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, to one million one hundred seventy-eight thousand three hundred sixty-eight euro and ninetythree cents (EUR 1,178,368.93), by way of the issue of twenty million two hundred eleven thousand seven hundred ninety-three (20,211,793) new class A shares and five hundred seventy-nine thousand one hundred thirty-four (579,134) new class B shares and ninety-five million thirty-five thousand nine hundred sixty-six (95,035,966) new class C shares of the Company, having a nominal value of one eurocent (EUR 0,01) each.

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and Payment

Thereupon, Project Minerva Properties S.à r.l. declares to subscribe for the twenty million two hundred eleven thousand seven hundred ninety-three (20,211,793) new Class A shares of the Company, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, representing the increase of the share capital of the Company in the amount of two hundred two thousand one hundred seventeen euro and ninety-three cents (EUR 202,117.93) and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of two hundred two thousand one hundred seventeen euro and ninety-three cents (EUR 202,117.93) which is evidenced to the notary.

Thereupon, German Retail Portfolio 2 S.à r.l. declares to subscribe for the five hundred seventy-nine thousand one hundred thirty-four (579,134) new Class B shares of the Company, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, and for ninety-five million thirty-five thousand nine hundred sixtysix (95,035,966) new Class C shares of the Company, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, representing the increase of the share capital of the Company in the amount of nine hundred fifty-six thousand one hundred fifty-one euro (EUR 956,151.-) and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of nine hundred fifty-six thousand one hundred fifty-one euro (EUR 956,151.-) which is evidenced to the notary.

The contribution in cash to the Company in an aggregate amount of one million one hundred fifty-eight thousand two hundred sixty-eight euro and ninety-three cents (EUR 1,158,268.93) shall be allocated entirely to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase in capital, as follows:

Project Minerva Properties S.à r.l.	20,562,538 class A shares
German Retail Portfolio 2 S.à r.l.	589,184 class B shares
German Retail Portfolio 2 S.à r.l.	96,685,171 class C shares
Total:	117,836,893 shares

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 5.1. of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at one million one hundred seventy-eight thousand three hundred sixty-eight euro and ninety-three cents (EUR 1,178,368.93) represented by (i) twenty million five hundred sixty-two thousand five hundred thirty-eight (20,562,538) A Shares in registered form having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, (ii) five hundred eighty-nine thousand one hundred eighty-four (589,184) B Shares in registered form having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each and (iii) ninety-six million six hundred eighty-five thousand one hundred seventy-one (96,685,171) C Shares in registered form having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid-up. Any capital increase other than the increase from the assets of the respective Holding Companies shall be undertaken on the basis of a fair market evaluation unless otherwise agreed by the Investors. The fair market evaluation shall be carried out for these purposes by one of the internationally recognized accounting firms agreed by the Investors or, failing agreement, appointed by the President of the Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE) and such accountancy firm shall be required to take advice on real estate values from internationally recognized real estate surveyors."

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and Ramona Dass and Mark Hatherly to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Expenses

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand seven hundred Euro (EUR 2,700.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française de texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

(1) Project Minerva Properties S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.788, propriétaire de trois cent cinquante mille sept cent quarante-cinq (350,745) parts sociales de classe A de la Société,

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé du 24 août 2011;

(2) German Retail Portfolio 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.968, propriétaire de dix mille cinquante (10,050) parts sociales de classe B et de un million six cent quarante-neuf mille deux cent cinq (1,649,205) parts sociales de classe C de la Société,

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé du 25 août 2011;

Les dites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, demeurent annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

Les parties, représentées tel que décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Les comparantes sont les seuls associés de Office Portfolio Minerva I S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.148, constituée suivant un acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg du 14 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 314 du 06 février 2008.

Les statuts de la société ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu par l'acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg du 22 juillet 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2063 du 21 octobre 2009 (la Société).

II. que les trois cent cinquante mille sept cent quarante-cinq (350,745) parts sociales de classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, les dix mille cinquante (10,050) parts sociales de classe B d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, et les un million six cent quarante-neuf mille deux cent cinq (1,649,205) parts sociales de classe C d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée, et tout les associés présents ou représentés déclarant avoir été dûment convoqués et avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant cette assemblée générale extraordinaire, aucune formalité de convocation n'était nécessaire. Tous les associés présents ou représentés ont donné leur accord à l'unanimité des associés au l'augmentation du capital social de la Société.

L'assemblée générale extraordinaire est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;

III. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de un million cent cinquante-huit mille deux cent soixante-huit euros et quatre-vingt-treize centimes d'euro (EUR 1.158.268.93) afin de porter le capital social de son montant actuel de vingt mille cent euros (EUR 20.100) représenté par trois cent cinquante mille sept cent quarante-cinq (350.745) parts sociales de classe A, dix mille cinquante (10.050) parts sociales de classe B et un million six cent quarante-neuf mille deux cent cinq (1.649.205) parts sociales de classe C d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, à un million cent soixante-dix-huit mille trois cent soixante-huit euros et quatre-vingt-trois centimes d'euro (EUR 1.178.368,93) par l'émission de vingt millions deux cent onze mille sept cent quatre-vingt-treize (20.211.793) nouvelles

parts sociales de classe A, cinq cent soixante-dix-neuf mille cent trente-quatre (579.134) nouvelles parts sociales de classe B, et quatre-vingt-quinze millions trente-cinq mille neuf cent soixante-six (95.035.966) nouvelles parts sociales de classe C de la Société, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

3. Souscription et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 2.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer ce qui précède avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et Ramona Dass et Mark Hatherly de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

IV. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'entièreté du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué en avance. Les associés représentés donne leur accord à l'unanimité des associés au l'augmentation du capital social de la Société.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par la présente le capital social de la Société d'un montant de un million cent cinquante-huit mille deux cent soixante-huit euros et quatre-vingt-treize centimes d'euro (EUR 1.158.268,93) afin de porter le capital social de son montant actuel de vingt mille cent euros (EUR 20.100) représenté par trois cent cinquante mille sept cent quarante-cinq (350.745) parts sociales de classe A, dix mille cinquante (10.050) parts sociales de classe B et un million six cent quarante-neuf mille deux cent cinq (1.649.205) parts sociales de classe C d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, à un million cent soixante-dix-huit mille trois cent soixante-huit euros et quatre-vingt-treize centimes d'euro (EUR 1.178.368,93) par l'émission de vingt millions deux cent onze mille sept cent quatre-vingt-treize (20.211.793) nouvelles parts sociales de classe A, cinq cent soixante-dix-neuf mille cent trente-quatre (579.134) nouvelles parts sociales de classe B, et quatre-vingt-quinze millions trente-cinq mille neuf cent soixante-six (95.035.966) nouvelles parts sociales de classe C de la Société, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

A cet effet, Project Minerva Properties S.à r.l. déclare souscrire aux vingt millions deux cent onze mille sept cent quatre-vingt-treize (20,211,793) nouvelles parts sociales de classe A de la Société, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, représentant l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent deux mille cent dix-sept euros et quatre-vingt-treize centimes d'euro (EUR 202.117,93) et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de deux cent deux mille cent dix-sept euros et quatre-vingt-treize centimes d'euro (EUR 202,117.93) dont la preuve est fournie au notaire instrumentant.

German Retail Portfolio 2 S.à r.l. déclare souscrire aux cinq cent soixante-dix-neuf mille cent trente-quatre (579.134) nouvelles parts sociales de classe B, quatre-vingt-quinze millions trente-cinq mille neuf cent soixante-six (95.035.966) nouvelles parts sociales de classe C de la Société, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, représentant l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de neuf cent cinquante-six mille cent cinquante et un euros (EUR 956.151,-) et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de neuf cent cinquante-six mille cent cinquante et un euros (EUR 956.151,-) dont la preuve est fournie au notaire instrumentant.

L'apport en numéraire à la Société d'un montant total de un million cent cinquante-huit mille deux cent soixante-huit euros et quatre-vingt-treize centimes d'euro (EUR 1.158.268,93) sera affecté entièrement au compte capital nominal de la Société.

Le montant de l'augmentation de capital est désormais à la libre disposition de la Société, preuve en a été donnée au notaire instrumentant.

L'assemblée décide d'acter que l'actionnariat de la Société suite à l'augmentation de capital est comme suit:

Project Minerva Properties S.à r.l.	20.562.538 parts sociales de classe A
German Retail Portfolio 2 S.à r.l.	589.184 parts sociales de classe B
German Retail Portfolio 2 S.à r.l.	96.685.171 parts sociales de classe C
Total:	117.836.893 parts sociales

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts de sorte qu'il aura la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à un million cent soixante-dix-huit mille trois cent soixante-huit euros et quatre-vingt-treize centimes d'euro (EUR 1.178.368,93), représenté par (i) vingt millions cinq cent soixante-deux mille cinq cent trente-huit (20.562.538) Parts Sociales A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, (ii) cinq cent quatre-vingt-neuf mille cent quatre-vingt-quatre (589.184) Parts Sociales B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et (iii) quatre-vingt-seize millions six cent quatre-vingt-cinq mille cent soixante et onze (96.685.171) Parts Sociales C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), toutes souscrites et entièrement libérées. Toute augmentation de capital autre que l'augmentation des actifs des Sociétés Holding respectives sera entreprise sur base d'une évaluation équitable du marché sauf décision contraire des Investisseurs. L'évaluation équitable du marché sera réalisée à ces fins par l'un des cabinets d'expertise comptable de renommée internationale choisi par les Investisseurs ou, à défaut de trouver un accord, nommé par le président de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE) et cette entreprise de comptabilité sera chargée de demander conseil sur les valeurs immobilières auprès d'experts immobiliers de renommée internationale."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et Ramona Dass et Mark Hatherly de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de deux mille sept cents Euros (EUR 2.700,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 août 2011. LAC/2011/38797. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124336/269.

(110143335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

**Wento Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. PEF IV Investments S.à r.l.).**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 147.981.

In the year two thousand eleven, on the twenty-sixth day of the month of August.

Before Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Rambrouch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

POLISH ENTERPRISE FUND VI, L.P., with registered office in South Church Street, Uglund House, KY – George Town, Grand Cayman, acting through its general partner POLISH ENTERPRISE INVESTORS VI, L.P., represented by its general partner POLISH ENTERPRISE INVESTORS VI GP, LTD,

duly represented by Mr Philippe PONSARD, "ingénieur commercial", residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, requests the undersigned notary to enact the following:

That the said appearing party is the sole member of PEF IV Investments S.à r.l., with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 147.981, incorporated by deed of Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, on 28 July 2009, published in "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 1905 of 1 October 2009, (the "company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

All this being declared, the appearing party holding one hundred percent (100%) of the corporate capital of the company, represented as stated hereabove, acting in lieu of the extraordinary general meeting, take the following resolutions:

First resolution

The sole member decides to change the company's denomination from "PEF IV Investments S.à r.l." into "Wento Holdings S.à r.l."

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the sole member decides to amend article 1 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

" Art. 1. There exists Wento Holdings S.à r.l., a limited liability company governed by these articles and by the relevant legislation."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with the present deed have been estimated at about nine hundred euro (EUR 900.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same proxyholder and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, Notary, the present original deed.

Follows the french version of the preceding text:

L'an deux mille onze, le vingt-sixième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Rambrouch (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

POLISH ENTERPRISE FUND VI, L.P., ayant son siège social à South Church Street, Uglan House, KY – George Town, Grand Cayman, agissant par l'intermédiaire de son general partner POLISH ENTERPRISE INVESTORS VI, L.P., représentée par son general partner of POLISH ENTERPRISE INVESTORS VI GP, LTD,

ici représentée par Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Qu'elle est la seule et unique associée de la société PEF IV Investments S.à r.l., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 147.981, constituée le 28 juillet 2009 par acte de Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1905 du 1 octobre 2010, (la «société»). Les statuts de la société n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution.

Tout ceci ayant été déclaré, la comparante, représentée comme dit ci-avant, détenant cent pour-cent (100%) du capital de la société, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de modifier la raison sociale de la société de «PEF IV Investments S.à r.l.» en «Wento Holdings S.à r.l.».

Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 1 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Wento Holdings S.à r.l., régie par les présents statuts et par les dispositions légales.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève approximativement à neuf cents euros (EUR 900.-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande du mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Ponsard, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 30 août 2011. Relation: RED/2011/1822. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 30 août 2011.

Référence de publication: 2011123913/86.

(110142757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

GS van Gogh Lux I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 163.024.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, tenue en date du 26 août 2011, a décidé d'accepter:

- La démission de Michael Furth en qualité de gérant de la Société avec effet au 17 août 2011;
- La nomination avec effet au 17 août 2011 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de Maxime Nino, né à Arlon (Belgique) le 13 décembre 1983, et ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 17 août 2011, composé comme suit:

- Nicole GÖTZ, Gérant
- Maxime NINO, Gérant
- Harold HOPE, Gérant
- Gabriel MOLLERBERG, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Nicole Götz

Gérant

Référence de publication: 2011124024/22.

(110141698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

GS van Gogh Lux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 163.033.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, tenue en date du 26 août 2011, a décidé d'accepter:

- La démission de Michael Furth en qualité de gérant de la Société avec effet au 17 août 2011;
- La nomination avec effet au 17 août 2011 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de Maxime Nino, né à Arlon (Belgique) le 13 décembre 1983, et ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 17 août 2011, composé comme suit:

- Nicole GÖTZ, Gérant
- Maxime NINO, Gérant
- Harold HOPE, Gérant
- Gabriel MOLLERBERG, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Nicole Götz
Gérant

Référence de publication: 2011124025/22.

(110141720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Alaéo Team S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 163.189.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124172/10.

(110142891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

**FOP Cogest S.A., Société Anonyme,
(anc. FOP Emeraude S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 148.717.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 02 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124268/11.

(110142908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Mark IV Holdings S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 99.331.

1. Le gérant, Monsieur Mark Gilbert Barberio né le 26 mai 1962 à New York, Etats-Unis d'Amérique, voit son siège du

64, Meadow Spring Lane E. Amherst,
14051 Amherst, New York, aux Etats-Unis d'Amérique

au

501 John James Audubon Parkway, One Town Center,
14226 Amherst, New York, aux Etats-Unis d'Amérique,
à partir du 30 août 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Signatures

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2011124035/19.

(110141651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Nice Merchandise SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 138.386.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/07/2011 à 15 H

La Société NICE MERCHANDISE SA a pris la résolution suivante:

Première résolution

Transfert du siège social de 53-55 Rue de la Libération L-3511 DUDELANGE à 55 Rue de la Libération L-3511 DUDELANGE.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé la présente minute

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 12/07/2011.

Mr KLEINHENTZ Fabien / Mme C.SIMON / Melle A. VERDE
Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2011124045/18.

(110141644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Ambrew S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 99.525.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124175/10.

(110143059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Lochmore, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 45.216.

Dépôt rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2008 qui ont été déposés le 23 décembre 2009 avec comme numéro de référence de dépôt L090197786.01

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011124568/12.

(110143124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Luks A.G., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 163.106.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-third of August.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr Seyfullah TAS, trader, residing at Hacketäuer Str 5, D-51063 Köln,

Such appearing party has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a public limited company, which it declared to establish (the "Company").

Chapter I - Name, Registered office, Object, Duration.

1. Form, Name.

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law") and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the firm name of "LUKS A.G.".

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

3. Object. The Corporation's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Corporation has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The Corporation's purpose is furthermore the trade of foods.

The Corporation can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

The company can open branches in- and outside the country.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II - Capital

5. Capital. The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (€ 31,000), divided into three hundred ten (310) registered shares with a par value of one hundred Euro (€ 100) each, paid up to 25 %).

6. Form of the shares. The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the shareholder (s) and subject to legal conditions.

7. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital – Limitation to the right to transfer the shares.

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

Chapter III - Directors, Board of directors, Statutory auditor

9. Board of directors or Sole director.

9.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members (each a "Director"), who need not be shareholders.

9.2 In case the Company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of either one Director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder or by at least three Directors. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, the Board of Directors or the Sole Director shall appoint or confirm the appointment of its legal representative in compliance with the 1915 Law.

9.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

10. Meetings of the board of directors.

10.1 The Board of Directors shall elect a chairman (the "Chairman") from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies.

10.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

10.5 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

10.6 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

10.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all the Directors in person (résolution circulaire). Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect and validity as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

10.8 Votes may also be cast by any other means, such as fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.9 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

11. General powers of the board of directors.

11.1 The Board of Directors or the Sole Director is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

12. Delegation of powers.

12.1 The Board of Directors or the Sole Director may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

12.2 The Board of Directors or the Sole Director may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

13. Representation of the company. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the signatures of any two Directors together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

14. Statutory auditor.

14.1 The accounts of the Company are audited by one or more statutory auditor appointed by the General Meeting or by the Sole Shareholder.

Chapter V - General meeting of shareholders

15. Powers of the general meeting of shareholders.

15.1 If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

15.2 In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.3 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

15.4 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

15.5 The shareholders are entitled to participate to the meeting by visioconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are retransmitted in a continuing way.

15.6 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.7 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of share capital is present or represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

15.8 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased or reduced only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

16. Place and Date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the second Tuesday of August at 10.00 A.M., and for the first time in 2012.

17. Other general meetings. Any Director may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

18. Votes. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter VI - Business year, Distribution of profits

19. Business year.

19.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the December 31st, 2011.

19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the external auditors who shall make a report containing comments on such documents.

20. Distribution of profits.

20.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

20.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VII - Dissolution, Liquidation

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

21.3 If no liquidators are appointed by the general meeting of shareholders, the Directors or the Sole Director shall be deemed to be liquidators vis-à-vis third parties.

Chapter VIII - Applicable law

22. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the above-named party has subscribed for the 310 shares as follows:

1. Seyfullah TAS	<u>310 shares</u>
Total: three hundred and ten shares	310 shares

All these shares have been paid up up to 25%, so that the sum of seven thousand seven hundred and fifty Euro (€ 7,750) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about two thousand euros Euro.

First extraordinary general meeting of shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at L-1840 Luxembourg, 11A, Boulevard Joseph II.

a) The following has been elected as Director of the Company for a period of six (6) years:

Mr Seyfullah TAS, trader, residing at Hacketäuer Str 5, D-51063 Köln,

2. The statutory auditor for a period of six (6) years will be LCG International A.G., R.C.S. B 86354, with registered office at L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-trois août.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Monsieur Seyfullah TAS, commerçant, demeurant Hacketäuer Str.5, D-51063 Cologne,

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer (la « Société »).

STATUTS

Titre I^{er} . Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi telle qu'elle a été modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la « Loi de 1915 »)) et par les présents statuts (les « Statuts »).

1.2 La Société adopte la dénomination «LUKS A.G.».

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

3. Objet. L'objet de la Société est, aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger et sous quelque forme que ce soit, toutes activités industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, qui sont directement ou indirectement en relation avec la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés dont l'objet consiste en toutes activités, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, permanent ou temporaire, du porte-feuille créé dans ce but, pour autant que la société sera considérée comme une société de participations financières conformément aux lois applicables.

La Société peut prendre des participations de toutes façons dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou en relation, ou qui peuvent favoriser le développement ou l'extension de ses activités.

La société a en outre pour objet le commerce d'aliments.

En général, la Société peut prendre toutes mesures et mener à bien toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui lui sembleront utiles au développement et à l'extension de ses activités.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II - Capital

5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euro (31.000 €), divisé en trois cent dix (310) actions nominatives d'une valeur nominale de cent Euro (100 €) chacune, lesquelles sont libérées à raison de 25 %.

6. Nature des actions. Les actions sont, en principe, nominatives ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le conseil d'administration déterminera de temps à autres. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

Titre III - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaire aux comptes

9. Conseil d'administration.

9.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins (chacun un « Administrateur »), actionnaires ou non.

9.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, la Société peut être administrée par un Conseil d'Administration consistant, soit en un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire, soit par au moins trois Administrateurs. Une société peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique nommera ou confirmera la nomination de son représentant permanent en conformité avec la Loi de 1915.

9.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

10. Réunions du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président (le « Président »). Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration.

10.4 Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.5 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes émis. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

10.6 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu par tous les autres Administrateurs participant et utilisant ce type de technologie, seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

10.7 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs personnellement (résolution circulaire). Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué. La date de ces résolutions doit être la date de la dernière signature.

10.8 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que fax, e-mail ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

10.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

11.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

13. Représentation de la société. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

14. Commissaire aux comptes.

14.1 La Société est contrôlée par un ou plusieurs commissaires aux comptes nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique.

Titre V - Assemblée générale des actionnaires

15. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

15.1 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.3 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

15.4 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

15.5 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.6 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.7 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

15.8 Cependant, la nationalité de la Société peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

16. Lieu et Date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le deuxième mardi du mois d'août à 10 h 00 heures, et pour la première fois en 2012.

17. Autres assemblées générales. Tout Administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

18. Votes. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI - Année sociale, Répartition des bénéfices

19. Année sociale.

19.1 L'année sociale commence le premier janvier et fini le trente et un décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2011.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

20. Répartition des bénéfices.

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII - Dissolution, Liquidation

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 La Société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

21.3 A défaut de nomination de liquidateurs par l'assemblée générale des actionnaires, les Administrateurs ou l'Administrateur Unique seront considérés comme liquidateurs à l'égard des tiers.

Titre VIII - Loi applicable

22. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les trois cent dix (310) actions comme suit:

Seyfullah TAS	<u>310 actions</u>
Total: three hundred and ten	310 actions

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de 25%, par des versements en numéraire de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante Euro (7.750 €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à deux mille Euro.

Première assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 11A, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.
2. Est appelé aux fonctions d'Administrateur pour une période de six (6) ans:
Monsieur Seyfullah TAS, commerçant, demeurant Hacketäuer Str.5, D-51063 Cologne,
3. Est nommée commissaire aux comptes pour une période de six ans:
LCG International A.G., R.C.S. B 86.354, demeurant au 11A, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture, le comparant prémentionné, connu par le notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. TAS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 24 août 2011. Relation : LAC/2011/37809. Reçu soixante-quinze Euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur sa demande

Luxembourg, le 25 août 2011.

Référence de publication: 2011120571/405.

(110138771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2011.

Boréal Consulting, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 151.970.

Les statuts coordonnés de la prédite société au 29 août 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 septembre 2011.

Maître Marc LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2011124197/13.

(110143078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Arcano EIF II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 163.269.

STATUTES

In the year two thousand and eleven,

on the twenty-ninth day of August.

Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Arcano Fund S.A. Sicav-Fis, a company incorporated under the laws of Luxembourg under the form of a société anonyme -fonds d'investissement spécialisé (SICAV-FIS), having its registered office at 33A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and registered with the Trade and Companies Register under number B 161.863,

here represented by Mr Brendan D. KLAPP, employee, with professional address in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal dated 12 August 2011.

Said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "Arcano EIF II S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of Managers the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of Managers the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred (100) shares (the "Shares") with each Share having a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125.-). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

8. Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("Conseil de Gérance") (hereafter the "Board of Managers")

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers.

10. Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. General meeting of shareholders

13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that Sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V. - Business year

14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers and the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

17. Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the thirty-first day of December of the same year.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Arcano Fund S.A. Sicav-Fis 100 Shares

Total: 100 Shares

All these Shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about nine hundred euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party "Arcao Fund S.A., Sicav-Fis", representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) The Sole Shareholder appoints as managers of the Company for a period of one (1) year:

- a.- Mrs. María Romano, professionally residing at 42 Lopez de Hoyos, 28006 Madrid, Spain; and
b.- Mr Yvon Lauret, professionally residing at 58, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2) The Company shall have its registered office at 33A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg, in the offices of the undersigned notary on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with Us the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze,
le vingt-neuf août.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Arcano Fund S.A. Sicav-Fis, une société de droit luxembourgeois constituée sous la forme d'une société anonyme - fonds d'investissement spécialisé (SICAVFIS), ayant son siège social au 33A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 161.863.,

ici représentée par Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 12 août 2011. Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

STATUTS

Titre I. Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Arcano EIF II S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier: -conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres; -avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante; -accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci,

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents Euros) représenté par 100 (cent) parts sociales (les "Parts Sociales"), chaque Part Sociale ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (EUR 125,-). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés" et chacun un "Associé".

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. - Gérance

8. Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés(s).

9. Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, du Conseil de Gérance.

10. Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de pluralité de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

11. Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de gérants le Conseil de Gérance détermine les responsabilités et la rémunération quelconque (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

14. Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

17. Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre de la même année.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Arcano Fund S.A. Sicav-Fis 100 Parts Sociales

Total: 100 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) correspondant à un capital social de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ neuf cents euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, «Arcano Fund S.A. Sicav-Fis», représentant comme indiqué ci-dessus la totalité du capital social souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée des Associés, a pris les résolutions suivantes:

1) L'Associé Unique décide de nommer en tant que gérants pour une durée d'un (1) an:

a.- Madame María Romano, ayant son adresse professionnelle à 42 Lopez de Hoyos, 28006 Madrid, Espagne; et

b.- Monsieur Yvon Lauret, ayant son adresse professionnelle à 58, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 33A, avenue John F. Kennedy, L1855 Luxembourg (Grand-Duché of Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec Nous le notaire.

Signé: B. D. KLAPP, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 31 août 2011. Relation: EAC/2011/11605. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011124620/419.

(110143380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2011.

Nomade Distribution SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 145.326.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/07/2011 à 15 H

La Société NOMADE DISTRIBUTION SA a pris la résolution suivante:

Première résolution

Transfert du siège social de 53-55 Rue de la Libération L-3511 DUDELANGE à 55 Rue de la Libération L-3511 DUDELANGE.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé la présente minute

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 12/07/2011.

Mr KLEINHENTZ Claude / Mme C.SIMON / Melle A. VERDE

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2011124046/18.

(110141646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

BCSP IV Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 115.568.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 17 août 2011.

Référence de publication: 2011124202/10.

(110143298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Credit Suisse Real Estate Fund International (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 104.654.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 11 août 2011.

Référence de publication: 2011124209/10.

(110143292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

FS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: DKK 1.545.293.400,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 107.851.

Constituée par devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 Septembre 2005, acte publié au Mémorial C no 944

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FS Invest S.à r.l.

Nicole Götz

Manager A

Référence de publication: 2011124553/16.

(110143196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Element Six Abrasives Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 153.140.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 17 août 2011.

Référence de publication: 2011124234/10.

(110142884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

European Commodity Clearing Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.195.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124240/10.

(110143299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

First Atlas (IX) Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 162.190.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 2 août 2011.

Référence de publication: 2011124250/10.

(110143348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Foresight VCT (Lux) 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.412.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124251/10.

(110143023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2011.